

Politique | Des vœux teintés d'optimisme au Conseil général de Lot-et-Garonne



Solidarité, modernisation et développement. Tels sont les maîtres-mots du discours de Pierre Camani, le président du département de Lot-et-Garonne et sénateur socialiste, lors de la cérémonie des vœux à la presse qui s'est déroulée à l'hôtel du département, à Agen, le 14 janvier à midi. Une nouvelle fois, cette année, il a promis que les impôts des Lot-et-Garonnais n'augmenteraient pas. Aussi, il a prôné le dialogue entre Commune de communes, d'agglomération et CG. Enfin, en tant que sénateur, il a assuré être vigilant à ce que le futur Conseil Départemental reste une collectivité de proximité

C'est devant une quarantaine de journalistes que le président et sénateur socialiste du département de Lot-et-Garonne, Pierre Camani, s'est prêté au jeu de la cérémonie des vœux à la presse locale, le 14 janvier. Ce dernier n'a pas voulu, cette fois-ci, établir un bilan exhaustif des actions du Conseil général en 2012. Toutefois, il a tenu à mentionner brièvement une liste de travaux menés - aménagements routiers, Programme Départemental d'Insertion, clusters, Agenda 21-Plan Climat Énergie Territorial et Programme de rénovation des collèges. En effet, il a souhaité, avant tout, souligner le caractère de cette nouvelle année. « L'année 2013 doit être celle de la consolidation des efforts engagés et de la mobilisation générale pour le redressement économique et social dans la justice, » en mettant en avant « la solidarité, la modernisation et le développement ». « Notre pays, tout comme notre département, disposent de nombreux atouts, de nombreux talents, d'un potentiel extraordinaire, » que les élus du département doivent s'attacher à développer. De même, il a promis que pour la quatrième année consécutive, les impôts n'augmenteraient pas.

Dialoguer, échanger et mutualiser ses forces

Aussi, durant son allocution, Pierre Camani a tenu à mentionner la création d'une Conférence des exécutifs de Lot-et-Garonne, « rassemblant autour d'une même table et dans le respect du principe de libre administration de chaque collectivité, l'ensemble des Communautés de Communes et d'Agglomération, et le Conseil général. » Car, pour lui, « le dialogue et la concertation sont la base d'une gouvernance responsable ». Également, en tant que sénateur, il a assuré être particulièrement vigilant à ce que « les projets de réformes concernant le Département permettent au Conseil général, demain au Conseil Départemental, de rester une collectivité de proximité. » Enfin, au sujet du cumul des mandats, il a précisé une nouvelle fois y être opposé tout en étant président de département, sénateur, élu de collectivité locale, ... « Je suis sans doute un cumulard, mais un jeune cumulard et

je me soigne ! (...) Je voterai la limitation du cumul des mandats et me l'appliquerai en concertation avec mon équipe, sans précipitation ». Le suspense persiste donc. Préférera-t-il la présidence du département ou le Sénat ? Les paris sont ouverts !



Sybille Rousseau

Crédit Photo : SR

Publié sur aqui.fr le 14/01/2013

[Url de cet article](#)